

Rapport trimestriel sur la scolarisation à domicile pour l'année scolaire **2019-20**

INFORMATIONS SUR L'ENFANT	
Nom de famille :	Prénom :
Niveau grade 2019-20 :	Numéro d'identifiant de 9 chiffres de l'élève - NYC (si vous le connaissez):

INFORMATIONS DU RAPPORT TRIMESTRIEL	
RAPPORT TRIMESTRIEL # (ne cochez <u>qu'un seul</u>) :	Date soumise :
#1 _____ #2 _____ #3 _____ #4 _____	

MATIÈRE	DESCRIPTION DU MATÉRIEL COUVERT	NOTE OU ÉVALUATION ÉCRITE

INSCRIVEZ ICI <u>LE NOMBRE TOTAL D'HEURES D'INSTRUCTION</u> POUR CE TRIMESTRE ----->	
--	--

*Les élèves des classes du 1e au 6e grade doivent avoir à peu près en moyenne 225 heures d'instruction par trimestre. *Les élèves du 7e au 12e grade doivent avoir à peu près en moyenne 247,5 heures d'instruction par trimestre.
 *Le nombre de rapports doit être proportionnel à la période d'instruction à domicile (disons que pour un élève a commencé ses cours à domicile en février, ne soumettez que le 3e et le 4e rapport trimestriel).
 *Veuillez noter les extraits suivants de la Partie 100.10 (f)(2) des Circulaires du Commissaire du NYSED : *Les heures cumulatives d'enseignement pour les élèves des classes du 1e au 6e grade doivent s'étendre à 900 heures par an. Les heures cumulatives d'enseignement pour les élèves des classes du 7e au 12e grade doivent s'étendre à 990 heures par an.*